04/2023

SOZIALE FORTSCHRËTT

LCGB
Liste
1

LCGB

Editorial
Un grand merci à tous nos candidats
P. 2

Dossier Élections sociales - 12.3.2024
Liste I LCGB - Le 1er choix pour avoir un temps d'avance sur demain
P. 9

20 ans LCGB-SESF
Grande fête au Conservatoire de la Ville de Luxembourg
P. 40

Patrick DURY
Président National
du LCGB

Un grand merci à tous nos candidats !

> Le 24 novembre dernier, 500 candidats ont participé au Conseil syndical au Casino 2000 à Mondorf, soulignant ainsi l'importance et le sérieux de leur engagement lors des prochaines élections sociales du 12 mars 2024.

Je tiens à remercier tous nos candidats pour leur engagement en faveur des personnes dans les entreprises et pour le LCGB.

Pour réussir lors des élections sociales et obtenir un bon résultat, un syndicat doit être bien organisé et structuré. Si le LCGB est aujourd'hui bien positionné, c'est parce que nous nous engageons chaque jour pour que le monde du travail reste centré sur l'être humain, pour que les conditions de travail s'améliorent et pour que les gens et leurs familles puissent vivre décent de leur travail ici dans le pays.

Le LCGB s'engage, non seulement lors de ces élections sociales, mais chaque jour, un temps d'avance sur demain, et ce dans le strict intérêt des salariés.

Avoir un temps d'avance sur demain signifie concrètement pour le LCGB que nous devons continuer à renforcer le pouvoir d'achat ici dans le pays. Notre index doit être maintenu et une réforme fiscale qui allège la charge des petits et moyens salaires est attendue depuis longtemps.

Avoir un temps d'avance sur demain signifie pour le LCGB que nous nous engageons pour une société plus juste. Cela implique l'accès à un logement abordable, en particulier pour les jeunes et les familles, une répartition équitable des richesses créées ici dans le pays et pas d'injustices entre le secteur privé et le secteur public.

Participer aux élections sociales, c'est dans votre intérêt !

Mais aussi l'égalité de traitement entre les résidents et les frontaliers. Tous les salariés doivent avoir les mêmes droits, quel que soit le côté de la frontière où ils résident. Nous avons besoin d'une société plus démocratique en donnant à tous les résidents du pays le droit de vote aux élections de la chambre des députés.

Avoir un temps d'avance sur demain signifie pour le LCGB d'assurer les existences des salariés en cas de suppression de leur emploi ou de maladie grave. Et ce, en négociant des plans de maintien de l'emploi avec des cellules de reclassement comme modèles alternatifs au chômage et en supprimant la règle des 78 semaines en cas de maladie.

Les salariés auront un temps d'avance sur demain, si les propositions du LCGB pour une meilleure formation continue est mise en œuvre.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est l'engagement du LCGB pour des nouveaux modèles de temps de travail flexibles qui répondent aux besoins des salariés et de leurs familles.

Avoir un temps d'avance sur demain, grâce aux recommandations du LCGB en matière de santé et de sécurité au travail !

Avoir un temps d'avance sur demain signifie pour le LCGB un système de santé qui met les intérêts des assurés comme première priorité. Un système de santé avec les meilleures thérapies et traitements, avec des délais d'attente courts, décentralisé, à savoir proche des gens. Une administration qui soutient les gens et peut les aider dans toutes les situations.

Avoir un temps d'avance sur demain signifie également pour le LCGB de continuer à travailler sur la digitalisation. La digitalisation ne doit pas conduire à une fracture sociale, parce que les personnes qui n'ont pas les moyens d'accéder au monde numérique ou qui ne sont pas formées en conséquence sont laissées de côté ou totalement mises de côté. La digitalisation doit devenir une opportunité pour notre société et pour tous les salariés, et nous devons agir en conséquence : En matière de formation, d'accès et aussi en soutenant ceux qui ne suivent pas le rythme.

C'est pourquoi le LCGB organisera en janvier une table ronde sur l'intelligence artificielle. Nous devons nous pencher intensivement sur ce sujet afin d'élaborer les bonnes solutions.

Les valeurs et les engagements du LCGB ont été élaborés avec les membres, les militants, les candidats et les délégués. Ce travail dans les entreprises n'est possible que parce que nous avons une équipe jeune, dynamique et de qualité de secrétaires syndicaux qui ont mis tout cela en place avec vous.

Un grand merci à vous pour votre engagement.

Le LCGB a également amélioré ses prestations au cours des dernières années. Ainsi, le LCGB est aujourd'hui le seul syndicat qui offre à ses membres une application « TonLCGB » pour être présent de manière optimale pour tout le monde, qu'il soit en télétravail ou qu'il travaille en équipes. Ainsi, vous avez aujourd'hui le LCGB dans votre poche à tout moment grâce à votre smartphone.

Le LCGB a donc effectivement un temps d'avance sur demain !

Le LCGB est engagé et motivé, le LCGB offre à tous ses membres l'encadrement nécessaire, que ce soit dans l'entreprise ou par ses prestations dans l'Info-Centre. Le LCGB est aujourd'hui le syndicat le plus fort au Luxembourg pour mettre en place des idées et une politique syndicale innovantes.

Notre programme d'action, nos valeurs, les résultats de la dernière tripartite sont la meilleure preuve que plus de 100 ans du LCGB ne signifient pas l'immobilisme, mais l'expérience et la crédibilité pour avoir un temps d'avance sur demain et pour représenter les gens !

Le LCGB aura du succès lors des élections sociales du 12 mars 2024 parce que nous ne sommes pas seulement bien positionnés et organisés.

> **« Je suis convaincu de notre succès parce que nous avons de bons candidats motivés pour les élections de la Chambre des salariés et des délégations, qui s'engagent pleinement pour leurs collègues dans l'entreprise et qui, par conséquent, les convaincront de donner leur voix à la LISTE 1 LCGB. »**

Cela fait maintenant 30 ans que je me suis moi-même présenté pour la première fois aux élections sociales pour le LCGB. C'est un grand honneur pour moi d'être candidat pour le LCGB et je sais que nous arriverons tous au même résultat : On ne devient pas candidat pour le LCGB pour tester sa popularité ou pour le plaisir.

On devient candidat pour le LCGB parce qu'on a des convictions, parce qu'on veut s'engager pour ses collègues et pour toutes les personnes qui travaillent dans notre pays. On devient candidat pour le LCGB parce qu'on veut faire bouger les choses, parce qu'on veut améliorer les conditions de vie et de travail.

Être candidat pour le LCGB est un des plus beaux moments dans son travail et parce que cela permet d'avoir un temps d'avance sur demain et d'agir en conséquence.

Avoir un temps d'avance sur demain signifie de s'engager pour nos convictions, nos valeurs, pour les personnes dans les entreprises.

C'est pour cela qu'il faut donner toutes les voix à la LISTE 1 LCGB, le 12 mars 2024.

Merci à tous les candidats qui s'engagent dans ce sens.
Tous ensemble, nous aurons un temps d'avance sur demain.
Vive les candidats de la LISTE 1 LCGB.
Vive le LCGB.

SOMMAIRE

4 Élections sociales 12.03.2024

22 Actualité

28 Conventions collectives

30 Entreprises

46 LCGB-Community,
Structures Frontalières & Particulières

Élections sociales 12.03.2024

Liste 1
LCGB

Liste 1 LCGB - Le 1er choix
pour avoir un temps d'avance sur demain

Les valeurs et engagements du LCGB

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est protéger les salariés face à la digitalisation.

Pour les salariés de tout secteur, le LCGB propose des solutions innovantes pour un accompagnement humain et social de la digitalisation.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est améliorer la formation professionnelle continue.

Le LCGB propose des solutions efficaces pour adapter et faire évoluer la formation professionnelle des salariés de tout secteur.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est renforcer le pouvoir d'achat.

Le LCGB propose des solutions efficaces pour renforcer le pouvoir d'achat des salariés de tout secteur.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est adapter le temps de travail.

Le LCGB propose des solutions efficaces pour un meilleur aménagement du temps de travail des salariés de tout secteur.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est réduire les injustices sociales.

Le LCGB propose des solutions efficaces pour défendre les valeurs de justice sociale, de solidarité et de responsabilité au service de tous les salariés.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est s'engager pour la santé et la sécurité au travail.

Le LCGB propose des mesures efficaces pour protéger les salariés de tout secteur et les maintenir en santé face aux risques d'accidents et de maladie.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est sauvegarder les emplois.

Le LCGB propose des solutions efficaces pour protéger l'emploi, les acquis sociaux, la valeur et la qualité du niveau de vie des salariés de tout secteur.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est s'engager pour un système de santé juste et innovant.

Le LCGB revendique une politique dans l'intérêt de tous les assurés.

Découvrez le détail de nos valeurs et engagements sur lcgb.lu ou scannez le code QR

Toujours dans le strict intérêt des salariés et pensionnés

Les trois accords tripartites signées le 31 mars 2022, le 28 septembre 2022 et le 7 mars 2023 ont été la réponse appropriée pour renforcer le pouvoir d'achat et maintenir les emplois face à une crise sans pareille.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est renforcer le pouvoir d'achat.

Pour le LCGB, deux éléments centraux sont au cœur du renforcement du pouvoir d'achat : le maintien du système d'indexation automatique et le barème fiscal.

Le système d'indexation

Aucun des trois accords tripartites n'a remis en question le système d'indexation des salaires et pensions. Au contraire, le système d'indexation des salaires et pensions a été confirmé comme instrument primordial du maintien du pouvoir d'achat et de la paix sociale au Luxembourg.

Sans la signature du premier accord tripartite en date du 31 mars 2022, les deux autres accords tripartites de 2023 et leurs mesures n'auraient pas vu le jour !

Au contraire, la voie aurait été ouverte à la suppression de l'index par le patronat et le Gouvernement.

Les accords tripartites du 28 septembre 2022 et du 7 mars 2023 ont permis de diminuer substantiellement l'inflation et de freiner massivement les dépenses énergétiques des ménages par le plafonnement des prix du gaz voire le gel des prix de l'électricité.

Pour les ménages à revenus bas et moyens, l'accord du 31 mars 2022 a surcompensé le report d'une tranche indiciaire de juillet 2022 à avril 2023 par le crédit d'impôt énergie (CIE) qui représentait en gains nets le double d'une tranche pour les revenus mensuels allant jusqu'à 3.750 €.

L'accord de mars 2023 a ensuite permis un renforcement supplémentaire du pouvoir d'achat par l'introduction rétroactive au 1er janvier 2023 du crédit d'impôt conjoncture (CIC) à hauteur de 2 tranches indiciaires (5 %) pour toutes les catégories de revenus.

Grâce à l'engagement du LCGB, l'indexation n'a justement pas été remise en cause et les pertes du pouvoir d'achat des salariés à revenus bas et moyens ont été surcompensées.

Barème fiscal

Les trois accords tripartites précités ont avant tout permis de soutenir les salaires et pensions modestes et moyens par l'introduction de crédits d'impôts spécifiques.

Avec l'accord tripartite du 7 mars 2023, un premier pas important a été réalisé par une adaptation du barème fiscal à hauteur de 2,5 tranches d'indexation à partir du 1er janvier 2024.

En parallèle, le LCGB continue à revendiquer des mesures fiscales supplémentaires pour les bas et moyens salaires dont notamment :

- l'exonération fiscale entière du salaire social minimum,
- le renforcement de la politique des crédits d'impôt en faveur des revenus modestes,
- un allègement fiscal pour les petits et moyens salaires par un aplanissement de la bosse des classes moyennes (« Mëttelstandsbockel »),
- le rétablissement de l'adaptation automatique du barème à l'inflation,
- une adaptation supplémentaire de 5,5 tranches d'indexation figurent toujours parmi les revendications syndicales du LCGB.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est sauvegarder les emplois.

Actuellement, le secteur de la construction est confronté à de grands défis. Après les problèmes d'approvisionnement et le renchérissement des matériaux de construction, c'est la politique européenne d'augmentation des taux d'intérêt qui freine la construction de nouveaux logements et complique l'accès aux crédits immobiliers.

Face à cette aggravation de la crise du logement, le LCGB revendique des mesures pour sauvegarder les emplois dans le secteur et pour garantir l'accès à un logement abordable.

Le LCGB revendique la convocation d'une tripartite nationale pour prendre les mesures nécessaires à la relance du secteur ainsi que la facilitation de l'accès aux prêts immobiliers.

Afin de garantir l'emploi, le LCGB revendique également un plan de maintien de l'emploi sectoriel afin que les entreprises en difficulté puissent profiter des aides dont ils ont besoin pour sauvegarder les emplois. Ceci s'avère nécessaire pour garantir l'existence des salariés concernés, mais également pour éviter une pénurie supplémentaire de main-d'œuvre en vue de la relance des activités de construction.

En tant que syndicat innovant et efficace, le LCGB s'engage à fournir des solutions concrètes et appropriées aux problèmes et défis des salariés !

Les élections sociales, c'est quoi ?

Tous les 5 ans, à l'occasion des élections sociales, tous les salariés, résidents et frontaliers, sont appelés à élire :

- **au niveau national :** les représentants de leur chambre professionnelle, la Chambre des salariés (CSL)
- **dans leur entreprise :** leurs représentants au sein de la délégation du personnel

En votant pour la délégation du personnel, vous pouvez renforcer les moyens du LCGB pour défendre vos intérêts dans l'entreprise.

En votant pour la CSL, vous pouvez renforcer votre poids dans les débats politiques. Les mandats du LCGB au sein de la CSL déterminent sa représentativité nationale.

La représentativité nationale est essentielle pour la défense des intérêts des salariés dans de nombreuses institutions socio-économiques du Luxembourg (p.ex. tripartite nationale, office national de conciliation, institutions de la sécurité sociale).

Elle donne également le droit de négocier et signer des conventions collectives ou plans de maintien dans l'emploi.

Les pages suivantes présentent les élections à la Chambre des salariés (CSL). Si vous souhaitez en savoir plus sur les élections des délégations dans votre entreprise, contactez votre délégation du personnel du LCGB ou votre secrétaire syndical du LCGB.

C'est quoi, la Chambre des salariés (CSL) ?

La CSL est une chambre professionnelle, qui compte plus de 600.000 membres au Luxembourg, regroupés parmi 9 groupes socio-professionnels. Tous les salariés, apprentis, retraités travaillant/ayant travaillé au Luxembourg, ainsi que les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une aide financière ou d'une mesure en faveur de l'emploi sont obligatoirement membres de la CSL, sans distinction de leur résidence ou nationalité.

Les missions de la CSL

- élaboration d'avis sur des projets de loi et des règlements grand-ducaux ;
- présence dans les organes consultatifs de l'État ;
- mission d'information par une série de publications à l'intention des salariés et du monde du travail ;
- contribution à la conception et l'organisation de la formation professionnelle ;
- offre en formations continues pour adultes par le biais du Luxembourg Lifelong Learning Center ;
- désignation de représentants des salariés auprès des organismes de la sécurité sociale et d'assesseurs auprès des juridictions du travail et de la sécurité sociale.

Qui peut voter ?

Le 12 mars 2024, les salariés, apprentis, retraités et demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une aide financière ou d'une mesure en faveur de l'emploi du Luxembourg, peu importe leur nationalité ou leur lieu de résidence, sont invités à participer à l'élection de leurs représentants syndicaux au sein de la Chambre des salariés (CSL). L'électeur doit être âgé d'au moins 16 ans à la date des élections.

Pourquoi voter ?

En votant, vous pouvez renforcer le poids des salariés et des pensionnés dans les débats politiques. Les mandats des syndicats au sein de la CSL déterminent leur représentativité nationale. Cette dernière est essentielle pour pouvoir défendre les intérêts de leurs membres dans de nombreuses institutions socio-économiques du Luxembourg (p.ex. tripartite nationale, institutions de la sécurité sociale).

Pour qui voter ?

La Chambre des salariés est composée de 60 membres élus, répartis dans plusieurs groupes. Vous votez pour les candidats issus de votre catégorie socioprofessionnelle. Ce sont les syndicats actifs dans ces différents secteurs, qui établissent des listes avec leurs candidats respectifs.

Il existe deux méthodes de votes. La méthode de vote la plus sûre consiste à cocher le cercle au-dessus d'une des listes. L'autre méthode consiste à voter un nombre de candidats individuels, mais vous devez alors veiller à ne pas faire plus de croix que vous disposez de voix. Ces deux méthodes de vote ne peuvent en aucun cas être mélangés !

Répartition des catégories socioprofessionnelles :

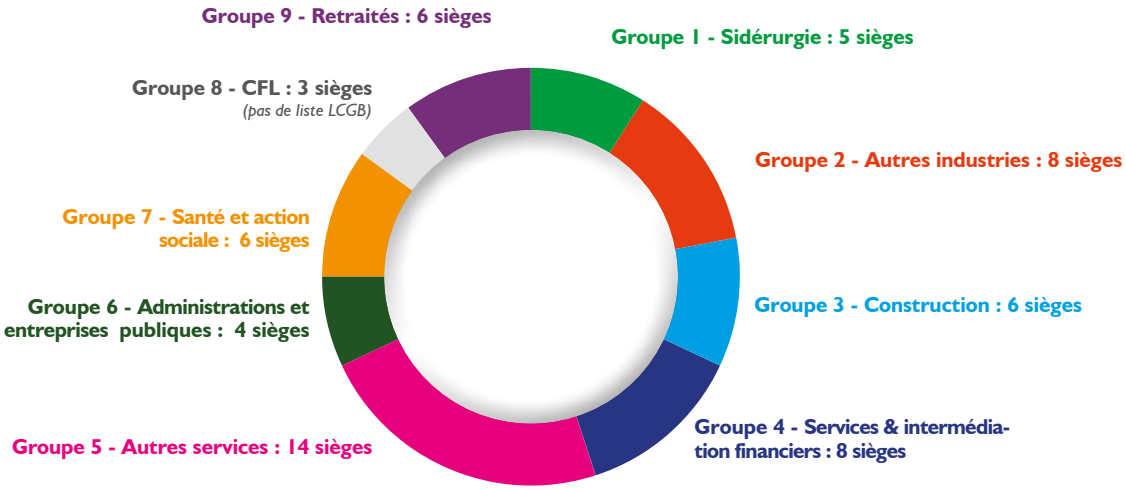

Les candidats du LCGB pour la CSL se présentent sur la liste 1

#tonlcgb #ton1erchoix

Groupe 1 : Sidérurgie

LCGB Liste 1

ANTONIACOMI
Lilian
ArcelorMittal Differdange

BARTHOLMÉ
Marc
ArcelorMittal Luxembourg Administration

BENI
Nazzareno
ArcelorMittal Differdange

BEVILACQUA
Donato
ArcelorMittal Belval

CHALET
Jean-François
ArcelorMittal Luxembourg Administration

GILLEN
Martine
ArcelorMittal Luxembourg Administration

RODRIGUEZ
Annabel
ArcelorMittal Rodange

SOARES JOAQUIM
Marta
ArcelorMittal Differdange

VICARI VENTO
Serge
ArcelorMittal Belval

WEBER
Christian
ArcelorMittal Differdange

Groupe 2 : Autres industries

LCGB Liste 1

BLUM
Jean dit John
Goodyear Tire Plant

CARDOSO RIBEIRO
Vasco
Goodyear Tire Plant

COLLIN
Michel
Goodyear Mold Plant

CONCEIÇÃO GRAÇA
Catarina
DuPont de Nemours

DACHOUFF Yannick
ArcelorMittal Bissen

FERLISI
Giacchino dit Jacky
HUSKY

FRISONI ép. BUCARELLI
Anne-Laure
Ceratizit

HAMANN
Isabelle
Ceratizit

KOSLOWSKI
Steve
DuPont de Nemours

LACOSTE
André
DuPont de Nemours

LEONARD
Michel
Goodyear Tire Plant

MULLER
Stéphane
Rotarex

RENAUD
Grégory
Ceratizit

SCHEUREN
Sylvia dite Sylvie
Goodyear Tire Plant

SCHOBER
Silke
Euro-Composites

VANHEMELRYCK
Anne
Rotarex

Groupe 3 : Construction

LCGB Liste 1

AGOSTINI
Stéphane
Soclaire Equipements

ANTUNES PEREIRA
Artur Miguel dit Miguel
Rinnen Constructions Générales

BARROSO
Adriano
P.P. CONSTRUCTIONS

CATÓLICO DOS SANTOS
José
C. Karp-Kneip Constructions

COELHO NOGUEIRA
Fernando
Félix Giorgetti

DOS REIS CARDOSO
António Ramiro dit Ramiro
Pianon

FERNANDES LOURENÇO
Alexandre dit Alex
Lux T.P.

MARQUES DE ALMEIDA VALENTE
António
Prefalux

PEREIRA PEDROSA
Gonçalo
Batitec

PINHEIRO
António Manuel dit Toni
Costantini

RODRIGUES DA COSTA
Rui Pedro
Sopinor

TEIXEIRA GONÇALVES
Feliciano
Costantini

Groupe 4 : Services et intermédiation financiers

LCGB Liste 1

BARYGA
Philippe
Caceis Investor Services Bank S.A. (anc. RBC ITS)

BOSSIO
Maria Luciana dite Marilù
BIL

COLABIANCHI ép. MUSSELECK
Marie-France
ING

DALEIDEN
Sylvie
BGL

FRIEDRICH
Jean-Paul dit Jemp
BGL

GUIOT
Olivier
BIL

LEJEUNE
Philippe
BNP PARIBAS

MANIERI
Marco
Caceis Investor Services Bank S.A. (anc. RBC ITS)

MIGEAUX
Benoît
BIL

SCORNET
François
Raiffeisen

STEINBACH
Laurent
BGL

TEIXEIRA
Bernadette
BGL

TOTH
Maria
BIL

VENTURA MENDES
Dominique
CACEIS Bank

WATHELET
Stéphane
J.P. MORGAN BANK

WEIS
Joëlle
Raiffeisen

Groupe 5 : Autres services

LCGB Liste 1

DURY
Patrick
LCGB

AFONSO BAGINE
Antónia
Dussmann Service

CAMPOLARGO PIRES
Reinaldo
Arnold Kontz

CARVALHO MACEDO
Maria Helena dite Mary
LCGB

CONTER
Céline
LCGB

DA SILVA SANTOS ép. DE OLIVEIRA BORGES
Lita
Dussmann Service

DONDELINGER
Joy
Lamesch

FERBER
Anne
Paul Wurth

GIANNINI
Antonio dit Toni
Protection Unit

GOMES
Johny
Vandivinit

KNEBELER
Christophe
LCGB

LIMA LOPES
Lígia Maria
Dussmann Catering

LOMEL
Francis
LCGB

LOPES AFONSO
David
Lamesch

MACHADO
Dominique
Sales-Lentz

MELO
Miguel
Sales-Lentz

MENDES
Maria
LCGB

OLINGER
Stéphanie
Luxair

OLIVEIRA DA COSTA
Christine
Luxair

PINTO DA SILVA
Alberto
Luxair

PONCELET
Fabrice
Cactus

RONK
Alain
Luxair

SILVA E SOUSA
Armindo
Luxair

STEIL-EHLENZ
Nicole
Centre Culturel de Rencontre
Abbaye Neumünster

TEIXEIRA DE SOUSA
Luís
Sodexo

VILASI
Paola
LCGB

WEBER
Andrea
Kuehne + Nagel

WINGENFELD
Johannes
Cargolux

LCGB Liste 1

Groupe 6 : Administration et entreprises publiques

BASEGGIO
Patrick
Ville de Luxembourg

DA SILVA
João
POST

ESTANQUEIRO FIGUEIREDO
Maria Do Rosario dite Rosa
Ville de Luxembourg

FRANCK
Kim
Commune de Bascharage

JUCHEM
Patrick
Creos

KIRSCH
Mike
Creos

LUDWIG
Axel
POST

WINANDY
Luc
Ponts & Chaussées

LCGB Liste 1

Groupe 7 : Santé et action sociale

ARENZ née BENZ Tanja
Homes pour personnes âgées asbl - HPPA Grevenmacher

BAIÃO COMPRIDO HENRIQUES Vanda
Hospices Civils de la Ville de Luxembourg - Hospice de Hamm

BEI Angelo
Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM)

BERMES Markus
Homes pour personnes âgées asbl - HPPA Grevenmacher

HALLER ép. WOLFF Monia
Hospices Civils de la Ville de Luxembourg - Hospice de Hamm

KOOB Françoise
Stëftung Hëllef Doheem

LAMBERT Olivier
Stëftung Hëllef Doheem

MÜLLER Marcel
Hôpitaux Robert Schuman (HRS) - Hôpital Kirchberg

PERFIDO Vito
Centre Hospitalier Luxembourg (CHL)

ROMEO Julie dite Julia
Hôpitaux Robert Schuman (HRS) - Hôpital Kirchberg

SCHROEDER ép. DECKER Joëlle
Homes pour personnes âgées asbl - HPPA Rédange

THOMMES Jessica
Stëftung Hëllef Doheem

Groupe 9 : Retraités

LCGB Liste 1

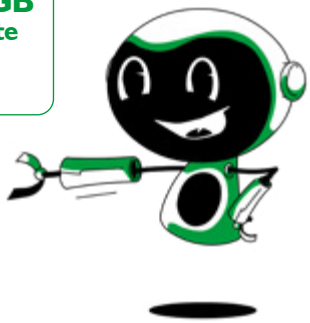

BERTEMES ép. ZWALLY
Marie Claire
Anc. Arcelor Mittal

BERTINI
Silvano
Anc. Billia Emond

BIEVER
Joseph dit Jupp
Anc. Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL)

CONTER
Georges
Anc. ArcelorMittal Luxembourg Administration

CONTER
Norbert
Anc. ARBED

DEOM
Jean Jacques
Anc. Ceratizit

DI LETIZIA
Gabriele dit Gab
Anc. BGL BNP Paribas

FLENGHI
René
Anc. ARBED et ING

FONCK
Marie Gabrielle dite Gaby
Anc. Luxair

HANNEN
Madeleine dite Mady
Anc. Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM)

HOFFMANN
Nicolas dit Nico
Anc. LCGB

RENTE CANELAS
José
Anc. Groupe Baatz (Baatz Matériel s.à.r.l.)

Comment voter ?

Le vote s'effectue par correspondance à l'aide d'un bulletin anonyme. A partir de janvier 2024, un bulletin de vote relatif à votre catégorie professionnelle vous sera adressé par courrier postal à votre domicile par courrier.

Remplissez-le et renvoyez-le à votre bureau de vote à l'aide de l'enveloppe préaffranchie. L'enveloppe contenant votre bulletin de vote doit être postée en temps utile, surtout si vous résidez à l'étranger. **Voici le détail :**

Scannez le code QR pour voir la vidéo explicative

1 Le matériel de vote vous est adressé par courrier avec :

- Explications
- Bulletin de vote
- Enveloppe neutre
- Enveloppe de renvoi

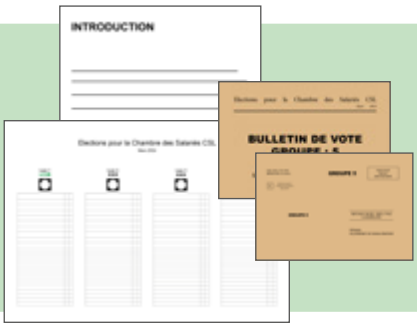

2 Votez pour les candidats du LCGB !

La méthode la plus sûre et la plus simple consiste à cocher le cercle au-dessus de la **LISTE 1 LCGB** (x ou noircir !).

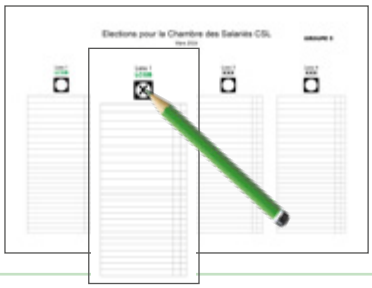

! ATTENTION

Votre bulletin n'est pas valable, si

- **vous cochez le cercle et donnez des voix individuelles,**
- **vous dépassez le total des voix** (mentionné dans les explications),
- **vous gribouillez sur le bulletin de vote,**
- **vous vous faites connaître,**
- **le bulletin ne contient l'expression d'aucun suffrage.**

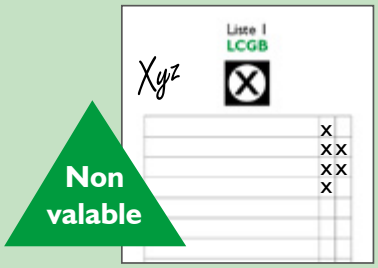

3 Préparez l'envoi du bulletin de vote :

Pliez le bulletin à l'angle droit et placez-le dans **l'enveloppe neutre**, qui vous a été envoyée avec votre bulletin de vote.

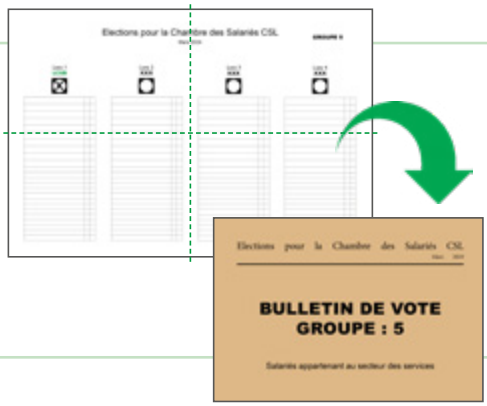

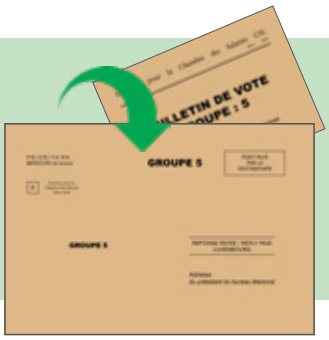

Finalisez l'enveloppe de renvoi :

Placez l'enveloppe neutre dans l'enveloppe de renvoi et fermez-la !

4

Envoi postal :

Renvoyez l'enveloppe de renvoi fermée par le simple dépôt dans une **boîte à lettres** la plus proche (au Luxembourg ou à l'étranger) et ce dans un délai suffisant.

Le port est payé par le destinataire, aussi bien pour un envoi au Grand-Duché de Luxembourg qu'un envoi à partir de l'étranger.

Attention au délai ! Le bulletin de vote doit arriver au plus tard pour le 12 mars 2024 au bureau électoral. Aucune enveloppe ne sera acceptée après cette date, à moins qu'elles n'aient été déposées à la poste le 11 mars 2024, le cachet de la poste faisant foi.

5

Chambre des Salariés (CSL)
Élections du 12 mars 2024

Votre voix compte !

LCGB Liste I

Découvrez toutes les informations sur les élections sociales

Sur lcgb.lu, vous trouvez dès maintenant les informations importantes sur les prochaines élections sociales, à savoir :

- le déroulement des élections,
- les atouts du LCGB,
- les valeurs et engagements du LCGB,
- la Chambre des salariés (CSL),
- CSL - Candidats LCGB
- la délégation du personnel et
- la délégation – Devenez candidat LCGB.

D'autres détails seront utilisés en temps utile.

LE LCGB PRÉSENTE SES CANDIDATS POUR LA CHAMBRE DES SALARIÉS (CSL)

Dans le cadre d'un conseil syndical rassemblant près de 500 délégués et candidats, le LCGB a présenté le 24 novembre 2023 au Casino 2000 ses candidats pour la Chambre des Salariés (CSL) et rappelé ses valeurs et engagements pour les élections sociales le 12 mars 2024.

Les délégués présents ont validé et adopté les candidats de la CSL par acclamation. Les 114 candidats CSL du LCGB se présentent sur la **liste 1** dans 8 groupes socio-professionnels suivants.

Un temps d'avance sur demain

Sous le mot d'ordre « Un temps d'avance sur demain », les candidats LCGB défendent les 8 valeurs et engagements du LCGB.

En effet, avoir un temps d'avance sur demain, c'est anticiper l'évolution du monde du travail et défendre les intérêts des salariés de tout secteur. C'est mettre en place des solutions efficaces pour répondre aux défis futurs. C'est continuer sans cesse à innover pour protéger les emplois et les acquis sociaux.

LCG
Muer
e Schrëtt
viraus

Actualité

LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR IMMÉDIATEMENT POUR ÉVITER UNE CRISE DILUVIENNE

Le LCGB est sidéré par l'inactivité du Gouvernement pour éviter une crise majeure dans le secteur de la construction et de l'artisanat !

Depuis plus d'un an, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) se traduit par un resserrement des conditions de crédit qui met une pression énorme sur le secteur du logement.

En rendant l'accès aux crédits immobiliers très restrictifs, les banques ont ainsi fait artificiellement chuter les ventes immobilières et freinent de nouveaux projets de construction. Cette évolution pèse de plus en plus lourdement sur les activités du secteur de la construction et de l'artisanat et une crise majeure semble imminente sans réponse adéquate du Gouvernement.

Cette politique bancaire est scandaleuse étant donné que l'Etat a dû fortement engager les deniers publics en 2008 pour sauver les banques dans le cadre de leur crise financière. Maintenant les banques doivent à leur tour prendre leur responsabilité pour éviter des licenciements massifs dans la construction et l'artisanat.

Suite à la faillite de la société Manuel Cardoso, la rentrée sur les chantiers du pays va de pair avec des rumeurs persistantes que de nouvelles faillites d'entreprises de taille du secteur de la construction seraient imminentes. A cela s'ajoute des tendances peu rassurantes quant à l'évolution du secteur du logement. D'après les informations du LCGB, les baisses d'activité sont substantielles et se propagent des bureaux d'architectes aux bureaux d'ingénieurs aux notaires.

Face à ces signes alarmants, le LCGB appelle au Gouvernement de réagir contre cette évolution qui va clairement au détriment des habitants de ce pays et des emplois des salariés occupés dans les petites et moyennes entreprises du secteur de la construction et de l'artisanat qui risquent de se noyer dans un goulot d'étranglement.

Tout recul supplémentaire des activités en relation avec le logement risque d'entraîner une vague de licenciements dans la construction et l'artisanat et de faire déprécier le patrimoine de nombreux habitants.

En effet, si le secteur sombre dans la crise, les chutes de prix de vente déjà enregistrées pourraient s'amplifier et engendrer une perte de valeur massive des logements existants.

Les conséquences économiques, sociales et sociétales d'un tel scénario seraient désastreuses !

En effet, un impact négatif majeur sur les prêts immobiliers en cours serait inévitable si les hypothèques bancaires ne correspondent plus du tout à la valeur réelle de l'immeuble concerné.

Outre le fait de mettre en cause le patrimoine mobilier de nombreux ménages, la dépréciation des biens immobiliers ouvrirait grandement les portes aux spéculateurs qui pourraient s'enrichir sur le dos des citoyens pour acquérir des logements à très bon marché.

Ce serait une redistribution scandaleuse de la richesse des classes moyennes vers les spéculateurs !

Il est donc hautement temps que notre Gouvernement sort de son immobilisme !

Le LCGB demande que le Gouvernement passe à l'action et convoque immédiatement une tripartite nationale.

Ensemble avec les partenaires sociaux, le Gouvernement se doit de tirer un bilan réel de la situation et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une catastrophe diluvienne pour notre société. Tout autre réponse politique est franchement irresponsable !

Le LCGB a lancé une campagne de sensibilisation et de mobilisation sur le terrain à ce sujet.

Avoir un temps d'avance sur demain, c'est sauvegarder les emplois.

Le LCGB propose des solutions efficaces pour protéger l'emploi, les acquis sociaux, la valeur et la qualité du niveau de vie des salariés de tout secteur.

Découvrez nos valeurs et engagements

CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS

Lors de la conférence des délégués le 24 octobre 2023, le LCGB a informé sur les élections sociales qui ont lieu le 12 mars 2024 et la nouvelle fonction de « TonLCGB »

Plus que 130 délégués ont attentivement suivi les explications sur le déroulement et les différentes publications de cet événement important à venir.

Dans son discours, Patrick DURY, président national du LCGB, a abordé les défis actuels et a souligné l'importance de la justice sociale dans la société actuelle. Pour conclure, il a motivé toutes les personnes présentes à s'engager pleinement pour les élections sociales de 2024.

Au-delà des valeurs et de l'engagement du LCGB du matériel informatif et les dates à retenir ont été présentés. Les informations importantes sur les élections sociales 2024 sont aussi regroupés sur lcgb.lu.

À cette occasion, la nouvelle fonction de messagerie pour les membres du LCGB a été mise en avant.

SERVICES DU LCGB

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
3 NOUVELLES FORMATIONS*

Equilibrer ses énergies

Permettre aux participants d'être conscients de leur mode de fonctionnement, de leur potentiel mais aussi de leurs limites, des facteurs de stress et des réponses à celui-ci. Analyser quelles sont nos sources et nos preneurs d'énergie et veiller à travers exercices et outils à trouver les meilleurs moyens de les équilibrer afin d'éviter d'en arriver à des situations de détresse émotionnelle, d'épuisement ou encore de burn-out.

Négociation de contrats

Cet atelier va permettre de prendre conscience des différents types de salaires et d'avantages extra-légaux et de sensibiliser les participants quant aux techniques de négociations efficaces face à un employeur. Une négociation de contrat doit prendre en compte de multiples facteurs qu'il faut analyser et prioriser. Des exercices pratiques et réponses aux questions seront proposés.

La confiance en soi

Cet atelier va aborder les notions théoriques de la confiance en soi et de l'estime de soi. Vous comprendrez comment vous protéger des situations qui peuvent avoir un impact négatif sur l'estime de vous-même et comment identifier les activités qui vous permettent de la renforcer. Vous pourrez mieux identifier vos blocages et leurs causes, et aurez acquis des outils concrets pour avancer sur le chemin de la confiance en soi.

**Formations gratuites pour les membres du LCGB (≥5 ans).*

Découvrez toutes nos formations sur lcgb.lu ou scannez le code QR

POINTS DE CONTACT LCGB

Vous avez des questions, contactez :

LCGB Services
Questions sur nos services

✆ +352 49 94 24-600
Lundi-vendredi
8h00 – 12h00 & 13h00 – 18h00
✉ services@lcgb.lu

LCGB Gestion Membres
Changement de vos coordonnées

✆ +352 49 94 24-410 /-412
Lundi-vendredi
8h00 – 12h00 & 13h00 – 18h00
✉ membres@lcgb.lu

LCGB Info-Center
Aide et assistance

✆ +352 49 94 24-222
Lundi-vendredi
(sauf mercredi après-midi)
8h30 – 12h00 & 13h00 – 17h00
✉ infocenter@lcgb.lu

Le LCGB, un syndicat représentatif sur le plan national

S'AFFILIER AU LCGB, C'EST UN CHOIX QUI SE PAIE !

Les délégués du LCGB sont de plus en plus souvent confrontés à la question des avantages d'une affiliation auprès des différents syndicats.

Ces questions se multiplient notamment depuis qu'un syndicat non représentatif au niveau national essaie de recruter des nouveaux membres.

La réponse est simple : le LCGB, c'est un syndicat ayant la représentation nationale, qui met surtout l'accent sur les services et prestations qu'il offre à ses membres.

Voici quelques exemples :

- une assistance juridique gratuite pour tous les litiges relevant du droit du travail et du droit social dans les limites fixées ;
- une aide professionnelle en différentes langues pour toute démarche relative à la vie privée et en relation avec les administrations publiques ;
- de l'aide et de l'assistance pour l'établissement de votre déclaration d'impôts ;
- une analyse de votre carrière professionnelle pour établir une simulation et estimation de votre pension ;
- de l'aide et de l'assistance en cas de divorce, de tutelle ou en cas de questions ou de problèmes concernant les contrats de bail (p.ex. : résiliation contrat de bail, charges, etc…) avec une participation aux frais d'avocat ;
- des ateliers de formation continue et des journées de formation syndicale ;
- une assistance aux survivants par le biais de la Mutuelle LUXMILL ;
- de l'assistance contre le harcèlement moral et toute forme de discrimination dans les entreprises.

En tant que syndicat représentatif au niveau national, le LCGB défend vos intérêts :

- dans les nombreuses institutions socio-économiques du Luxembourg (p.ex. tripartite nationale, institutions de la sécurité sociale, comité permanent du travail et de l'emploi) ;
- dans les entreprises (p.ex. droit de négocier et signer des conventions collectives).

Il y a donc pleins d'arguments pour une affiliation au LCGB !
Renseignez-vous à l'avance pour faire le bon choix qui vous rapporte le plus !

ONGD GUIDEN A SCOUTEN FIR ENG WELT

Le sport au service de l'épanouissement des jeunes.

Une des activités du projet au Sénégal développé par Jeunesse et Développement (JED) est d'accompagner les enfants vulnérables à développer leurs compétences éducatives à travers un système d'éducation holistique en leur offrant une protection et un épanouissement.

C'est pourquoi, du 24 mai au 7 juin 2023 s'est tenue la 3e édition du tournoi d'handball féminin à Mboro. Cette année, 6 équipes ont participé au tournoi avec une présence intéressante de jeunes filles du « JED handball club » dans chaque équipe.

Ce qui a rendu la compétition particulièrement intéressante et équilibrée. Pour cette troisième édition, JED a invité les jeunes filles des lycées, collèges de Mboro et Darou Khoudoss ainsi que les jeunes filles bénéficiaires de ses structures dans la zone d'intervention.

Cette compétition a été un prétexte pour sensibiliser les jeunes sur les avantages et les inconvénients des réseaux sociaux. En effet, avant chaque match et lors de chaque mi-temps, des interventions ont pu exposer les dangers et intérêts des dits réseaux.

Les jeunes passent une grande partie de leur temps scotchés devant leurs smartphones et ils sont généralement victimes d'harcèlements, de cyber intimidations.

Ainsi des centaines de jeunes filles et garçons ont été sensibilisés sur l'utilisation des réseaux sociaux notamment ses avantages et ses inconvénients ainsi que les bonnes attitudes à adopter.

Le tournoi a été aussi l'occasion de présenter aux jeunes les différents axes d'intervention de JED, de développer l'esprit fair-play (le respect de l'autre, le respect des règles, le respect de l'adversaire), de forger un bon esprit d'équipe, d'apprendre certaines valeurs de la discipline ou simplement de découvrir cette discipline sportive.

L'ouverture et la fermeture du tournoi ont été honorées par la présence du 1er adjoint au maire de la commune de Mboro, du président de la zone de football de Mboro, des responsables des organisations de jeunesse dont nous pouvons citer les éclaireurs, la croix rouge, les guides et scoutes, etc et des chefs de projets de JED de la région de Thiès.

Cette édition referme fièrement ses portes en souhaitant un succès encore plus grand à la prochaine édition.

Si vous voulez soutenir l'association « Guiden a Scouten Fir ENG Welt », vous pouvez faire un don sur le compte suivant :

IBAN : LU54 1111 0882 8010 0000
BIC : CCPLLULL

Conventions collectives

ArcelorMittal

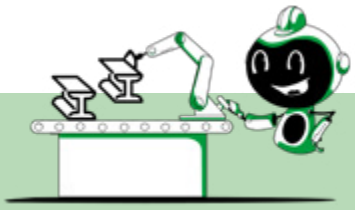

Validité : pour 3 ans

Acquis :

- principalement sur le volet rémunération, ayant pour finalité une amélioration du pouvoir d'achat des salariés et le maintien des avantages de la Convention Collective, sans dégradation et tout en préservant la compétitivité de l'entreprise dans ce contexte international très instable.

Contern S.A.

Validité : 01/01/2023-31/12/2025

Acquis :

- augmentation salariale de 120 € bruts, repartie sur 3 ans par tranches égales de 40 € chacune, avec effet rétroactif au 1er janvier 2023 ;
- rémunération additionnelle de maximum 120 € bruts par mois en fonction du résultat d'un entretien d'évaluation, à partir du 1er janvier 2024.

Proximus Luxembourg S.A.

Validité : pour 3 ans

Acquis :

- elargissement et adaptation des horaires de travail afin d'offrir plus de flexibilité pour les salariés ;
- introduction d'un système d'heures libres mensuelles réduisant le temps de travail 'Quality hours' à disposition de tous les salariés et indépendamment de toute autre sorte de congé ;
- introduction d'une prime de départ en retraite ;
- introduction d'une prime d'ancienneté.

Prefalux S.A.

Validité : 01/01/2023 - 31/12/2026

Acquis :

- adaptation de la prime de présentéisme ;
- ajout de jours de congé selon l'ancienneté.

Entreprises

PIQUET DE PROTESTATION
TRANSFERT DES ACTIVITÉS DU CARGOCENTER

Le 29 septembre 2023, environ 300 salariés ont participé à une manifestation de protestation pour la sauvegarde des emplois et des acquis du personnel au CargoCenter de Luxair.

Après 27 ans, Luxair se sépare de ses activités cargo. Ceci concerne environ 1.200 employés, dont certains avec une très grande ancienneté, pour lesquels de nombreuses questions et incertitudes quant à leur avenir restent en suspens.

Malgré plusieurs réunions avec la direction de Luxair et les représentants des ministères concernés, aucunes garanties ni reconnaissance concrètes n'ont pu être obtenues, jusqu'à présent, pour les salariés concernés.

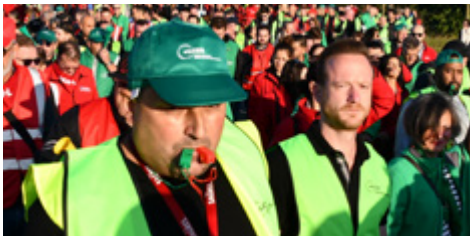

Dans son discours, le secrétaire syndical du LCGB Paul DE ARAUJO a critiqué le manque de respect de Luxair envers les salariés du CargoCenter, qui ont été un pilier important pour le fonctionnement du pays pendant la crise sanitaire et qui ont fait preuve d'une prise de conscience exemplaire.

Les syndicats revendiquent :

- la garantie qu'en cas de sureffectifs il n'y aura aucun licenciement suite au transfert d'activité ;
- la mise en place d'une convention collective propre à la nouvelle société sur base de la convention collective actuelle de Luxair ;
- la garantie des accords existants et la sauvegarde des avantages extra-légaux spécifiques aux personnel Luxair ;
- une reconnaissance pour l'engagement sans faille du personnel ;
- la garantie quant à une représentation adéquate des salariés.

Bien que des discussions constructives aient pu être menées, hier, avec les deux directions, permettant d'avancer sur différents points, aucun accord global n'a pu être obtenu ni signé. Une nouvelle réunion entre partenaires sociaux a eu lieu le 9 octobre 2023.

Pas de sortie sans reconnaissance ni acquis !

Les salariés restent dans l'incertitude

Alors que le délai de sélection des entreprises a pris fin le 31 octobre 2023, après presque 2 semaines, les licences n'ont toujours pas été attribuées par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et aucune information quant à la date d'attribution n'est connue.

Pour les organisations syndicales, cette situation est inacceptable puisque les 1.200 salariés du CargoCenter continuent à travailler dans l'ignorance totale quant à leur avenir ! Ni leur futur employeur ni la garantie de leurs conditions de travail futures ne sont clarifiés bien que le transfert de l'activité soit prévu au 1er janvier 2024.

Au vu de l'urgence de la situation, les organisations syndicales ont demandé une entrevue d'urgence avec la nouvelle Ministre de la Mobilité et des Travaux publics pour débloquer la situation. En effet, la décision d'attribution des licences permettra d'entamer au plus vite les négociations visant à sauvegarder les acquis et les existences des salariés du CargoCenter.

AUDIENCE AVEC S.A.R. LE GRAND-DUC

Le 28 novembre 2023, S.A.R. le Grand-Duc a reçu le Président national du LCGB, Patrick DURY, et le Secrétaire général, Francis LOMEL. Ils ont remis le livre « 100 ans LCGB » qui retrace un siècle d'engagement syndical et de défense des droits et des acquis des travailleurs.

En vue des élections sociales, qui ont lieu le 12 mars 2024, les priorités du LCGB ont été présentées au Chef de l'État.

Photos : © Maison du Grand-Duc

FARVEST S.À.R.L.

Accord sur un plan social.

Le LCGB informe qu'en date du 25 octobre 2023, un accord sur un plan social a pu être trouvé pour les salariés de Farvest S.à.r.l

Farvest S.à.r.l., une agence événementielle affiliée à la multinationale Docler Holding et employant 11 collaborateurs au Luxembourg, avait annoncé le 15 octobre 2023 sa décision de mettre fin à ses activités pour des raisons économiques, entraînant la fermeture de l'entreprise.

La délégation du personnel ensemble avec le LCGB, s'est engagée sans relâche auprès de la direction en vue de trouver avant tout une solution pour sauvegarder les emplois. Malgré tous les efforts, la mauvaise situation économique de l'entreprise n'a pas permis de trouver une solution en ce sens.

Afin de limiter autant que possible les dégâts sur le pouvoir d'achat des salariés concernés et de leur permettre d'obtenir une aide financière de transition vers un autre emploi, la délégation du personnel ainsi que le LCGB ont pu négocier des indemnités extra-légales liées à l'ancienneté, des exemptions fiscales des indemnités extra-légales, la possibilité de formation, voire de reconversion, des dispenses de travail et l'attribution d'une aide au réemploi pour l'ensemble du personnel de la société Farvest.

DUPONT DE NEMOURS

Annonce d'un plan de réduction des coûts.

Le 6 novembre 2023, la direction l'entreprise DuPont de Nemours a rencontré la délégation du personnel afin de l'informer de la mise en place d'un plan de réduction des coûts mondial qui aura pour conséquence directe une diminution estimée de 3% de l'effectif mondial soit environ 700 postes de travail.

Le site luxembourgeois de Contern qui emploie plus de 850 salariés à ce jour pourra être concerné par cette réduction d'effectif. L'éventuel impact pour des postes de travail luxembourgeois n'est pas confirmé à ce jour.

A l'issue de cette réunion le LCGB, syndicat majoritaire de l'entreprise, a de suite demandé la tenue d'une réunion urgente afin d'obtenir de plus amples détails sur les conséquences pour le pays.

Le LCGB constate une fois de plus que le secteur de l'industrie luxembourgeoise est à nouveau frappé par le risque d'une détérioration de l'emploi dans le secteur. Force est de constater que l'initiative prise par le LCGB en avril de cette année qui consistait à réunir les parties en tripartite sectorielle ne cesse d'être confirmée par l'actualité.

Depuis la tenue de cette réunion tripartite le 19 avril 2023, de grands emblèmes du pays ont recouru à des plans de maintien dans l'emploi (PME). Souvenons-nous de DTF Celanese, Husky, Astron Buildings, Circuit Foil, Goodyear et sans oublier ceux qui en disposaient déjà.

Par conséquent, le LCGB exhorte le nouveau gouvernement de prendre très rapidement conscience de cette propension à la détérioration de l'emploi du secteur et de ce fait de réunir rapidement les différents acteurs pour refaire le point sur la situation du secteur et de sérieusement réfléchir et convenir des actions et mesures à mener.

Dans ce cadre, le LCGB ne cesse de réitérer sa proposition LCGB pour la mise en place d'une cellule de reclassement.

En conclusion, le LCGB insiste sur la qualité du dialogue social présent au sein de l'entreprise et la nécessité indispensable de respecter ce dialogue social afin de sauvegarder les existences des salariés ! Toutes les mesures d'accompagnement au sein d'un éventuel PME doivent être envisagées et mises en œuvre pour préserver les 850 postes de travail au Luxembourg.

Le LCGB n'y dérogera pas !

Abonnez-vous à la newsletter Spotlight du LCGB

Vous souhaitez rester au courant des dernières nouveautés ? La newsletter Spotlight du LCGB regroupe toutes les informations pratiques :

- toutes les nouvelles importantes
  actualité nationale, brochures informatives, etc.
- les actions dans les entreprises
  p.ex. négociations de conventions collectives
- toutes les dates syndicales importantes
  p.ex. manifestations et excursions
- nouvelles sur nos prestations membres

Vous êtes intéressés ? Visitez notre site www.lcgb.lu/newsletter et inscrivez-vous ou scannez le code QR

FR

CIRCUIT FOIL

Les syndicats et la direction de Circuit Foil s'accordent sur un plan de maintien dans l'emploi.

Le LCGB, l'OGBL et la délégation du personnel de Circuit Foil ont signé le 10 novembre 2023 un Plan de maintien dans l'emploi (PME) avec la direction de l'entreprise.

Après plusieurs semaines d'incertitude au cours desquelles les syndicats ont réclamé la mise en place d'un PME, les partenaires sociaux se sont mis d'accord et ont négocié et signé un tel plan de maintien dans l'emploi valant pour une durée de six mois et contenant une série de mesures permettant d'éviter un plan social et par conséquent des pertes sèches d'emplois.

Sous réserve de l'approbation de ce PME par le ministère compétent, les partenaires sociaux se sont accordés sur différentes mesures, dont notamment l'application de la législation relative à la préretraite-ajustement, le travail volontaire à temps partiel et le recours au chômage partiel structurel.

Il est également prévu qu'un comité de suivi, composé de représentants des partenaires sociaux, soit mis en place, afin de veiller périodiquement à l'évolution des mesures prises dans le cadre de ce PME.

Si d'autres mesures supplémentaires s'avéraient nécessaires, celles-ci seraient également discutées au sein de cet organe.

Faillite de la société SOPIFACADES S.A. : Le LCGB fournit aide et assistance aux salariés concernés

Le 26 octobre 2023, le LCGB a organisé une réunion d'information pour les salariés de SOPIFACADES S.A., une entreprise spécialisée dans les travaux de façade, afin de les informer et de les conseiller sur la faillite. Le 23 octobre 2023, l'entreprise avait informé ses 26 salariés par écrit de la cessation de ses activités.

Pour le LCGB, le plus important est d'assurer que les salariés peuvent toucher le plus rapidement possible les retards de paiement et les indemnités liées à la faillite. En même temps, le LCGB assistera les salariés dans l'établissement de leurs déclarations de créances et leurs démarches pour la recherche d'un nouvel emploi.

Le LCGB invite ainsi tous les salariés concernés à prendre contact avec l'organisation syndicale.

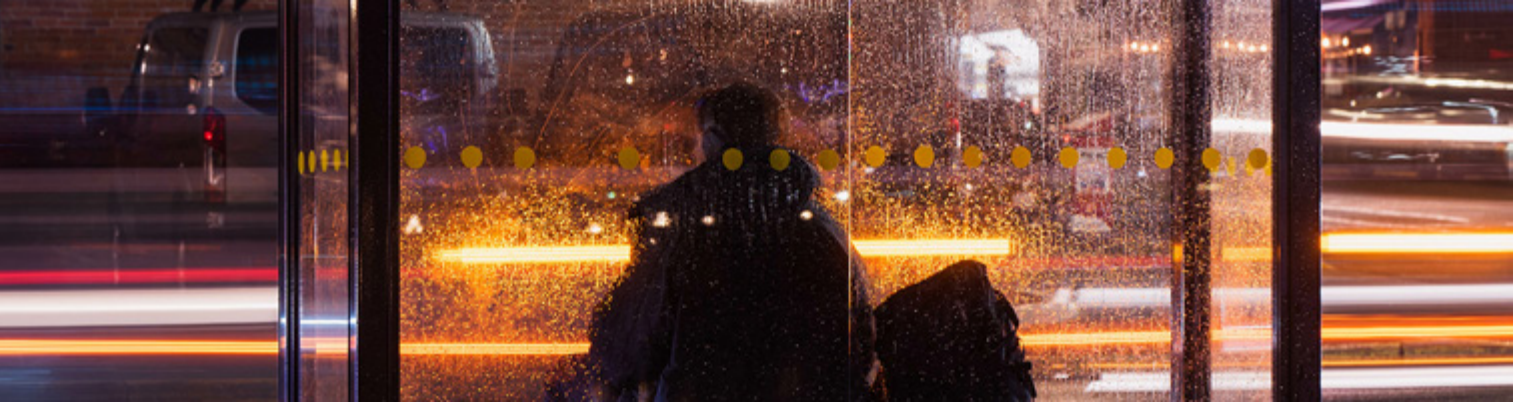

SECTEURS BUS ET INDUSTRIE

Suppression des lignes de bus vers des sites industrielles et sidérurgiques : Sortie de route en dernier virage !

A la mi-novembre 2023, le LCGB, syndicat majoritaire dans le secteur du transport, a appris avec stupeur que le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, a acté pour 10 décembre prochain la suppression des lignes de bus reliant plusieurs sites industriels et sidérurgiques luxembourgeois.

Cela aura pour conséquence d'une part de priver une multitude de salariés l'accès au transport en commun pour leur trajet professionnel et d'autre part de compromettre la pérennité des emplois des chauffeurs conduisant sur ces lignes.

Pour mémoire, le LCGB avait déjà rencontré en date du 1er février 2023 le Ministre compétent afin d'échanger à ce sujet. À la suite de cette entrevue, le LCGB avait obtenu un ferme engagement que ces lignes seraient maintenues aussi longtemps qu'une solution pérenne et acceptable s'y substitue.

Or, à cette date, aucune décision ou alternative n'a été proposée par le Ministre. Alors qu'il a été convenu que la suite de ce dossier se ferait en concertation avec le LCGB, force est de constater aujourd'hui que tel n'est pas le cas et le LCGB le déplore amèrement.

Dès l'annonce de la suppression planifiée, le LCGB a pris contact le 13 novembre 2023 avec les représentants du Ministère afin de soulever les différentes problématiques qui en découleront et impacteront au 10 décembre prochain un bon nombre de salariés.

Malgré la solution avancée par le Ministère sur la création d'un pôle d'échange à Ettelbruck et le renforcement des lignes du réseau RGTR qui desserviront ensuite les usines concernées à partir de ce pôle, certaines problématiques persisteront.

En effet et pour n'en citer que quelques-unes d'entre-elles :

- Certains salariés ne disposent pas d'un permis de conduire et se posent d'ores et déjà la question de leur mode déplacement jusqu'à ce pôle d'échange.
- Qu'en est-il des salariés résidents au Sud du Luxembourg et travaillant dans les usines situées au Nord ?
- Qu'en est-il également des salariés frontaliers travaillant dans les usines situées au Nord ?

Devant toutes ces problématiques et inquiétudes qui demeurent en suspens et dont les salariés concernés devront faire face dans moins de 1 mois, le LCGB exhorte le Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics à respecter son engagement pour assurer la continuité de ces lignes qui pour la plupart existent depuis des décennies.

De ce fait, le LCGB a d'ores et déjà sollicité une entrevue urgente avec la nouvelle Ministre Yuriko BACKES et mettra tout en œuvre afin de défendre les intérêts des salariés impactés et préserver la sauvegarde des existences des chauffeurs opérant sur ces lignes.

PREMIÈRES ÉLECTIONS SOCIALES CHEZ AVA LUXEMBOURG SA

Auprès de la société AVA Luxembourg SA, des élections sociales pour mettre en place la première délégation du personnel ont eu lieu en date du 10 octobre 2023.

AVA Luxembourg SA, est une société de commerce dans la revente de matériel de papeterie.

Les candidats du LCGB ont remporté à cette occasion la totalité des sièges des délégués au sein de la délégation du personnel, à savoir un délégué effectif et un délégué suppléant.

Le LCGB s'engage à travers ses délégués confirmés de mettre en place un dialogue social constructif dans l'intérêt de tous les salariés.

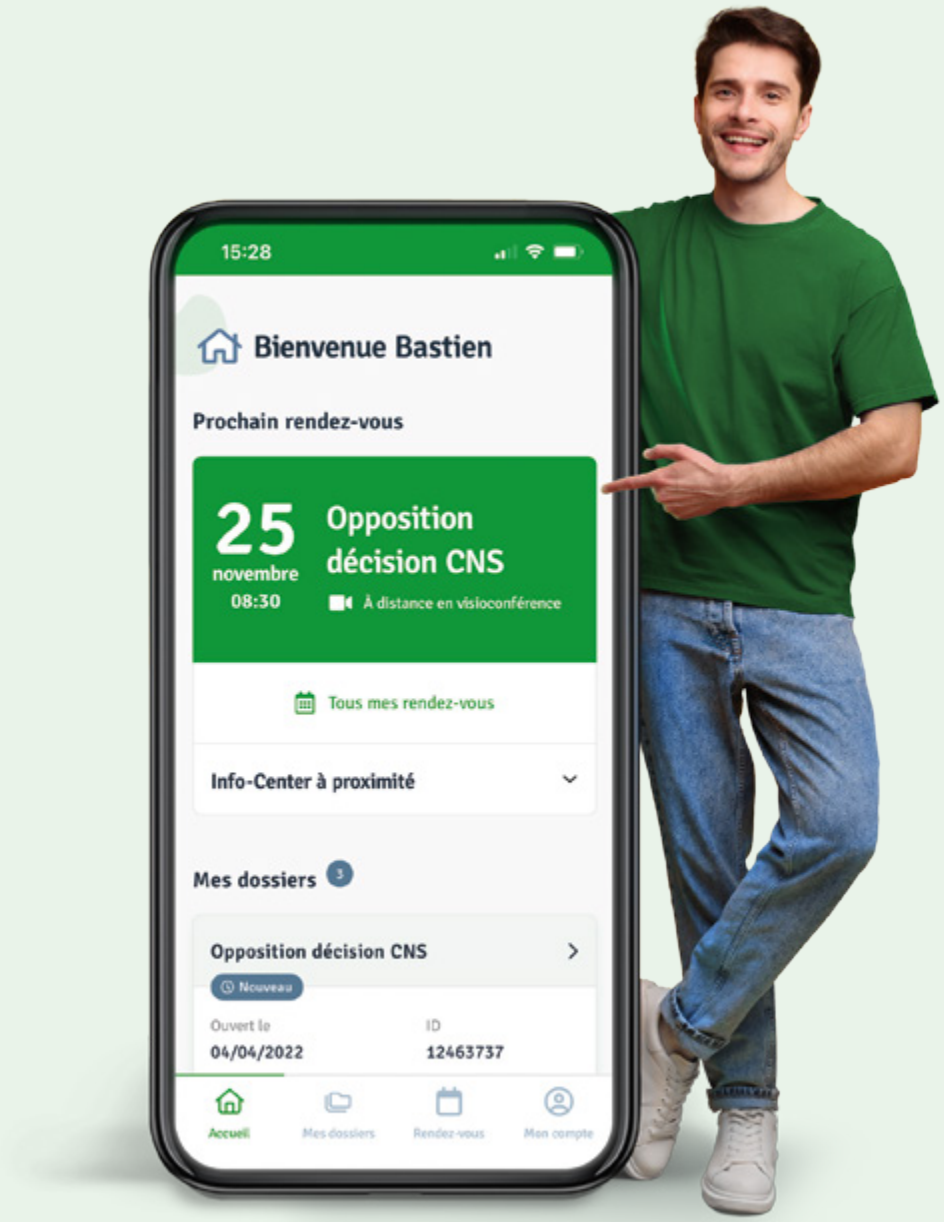

Découvre «**TonLCGB**».

Tous les services LCGB dans ta poche

Visite TonLCGB.lu et connecte-toi

- Disponible en français, allemand, anglais et portugais
- Rendez-vous et visio-conférence
- Suivi de dossiers dans un espace sécurisé
- Contact direct grâce à la fonction de messagerie pour membres LCGB

tonlcgb.lu - yourlcgb.lu - deinlcgb.lu - oteulcgb.lu

LCGB

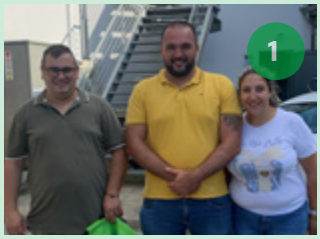
1

2

3
LCGB

4

5

6

7

8

9

10

11

12
LCGB
LCGB

13

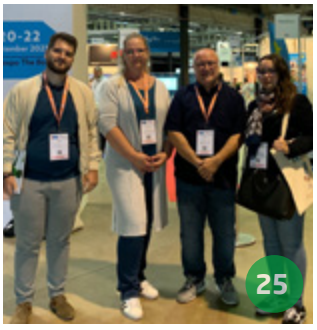

Réunions de travail

1	LCGB-Nettoyage de bâtiments
2	Costantini S.A.
3	Comité fédéral LCGB-Construction & Artisanat
4-5	HGK Shipping
6	Formation pour le LCGB-Nettoyage de Bâtiments
7	Peinture Robin
8	Formation pour le LCGB-Secteur Public
9	LCGB-Secteur Public
10-12	LCGB-Transport
13	Comité LCGB-Navigation fluviale
14	Échange avec Martin SCHAFFENRATH
15	LCGB-Nettoyage de bâtiments
16	Formation pour le LCGB-INDUSID
17	LCGB-SESF
18	Formation pour le LCGB-Santé, Soins & Socio-éducatif
19	CTI Systems
20	POST Luxembourg
21	Eurotank
22	KD Europe
23	Formation pour le LCGB-CNSG
24	Ceratizit
25	Healthcare Week Luxembourg

LE LCGB-SESF FÊTE SES 20 ANS

Parmi les orateurs invités figuraient l'ancienne Ministre des Finances, Yuriko BACKES et le directeur général du Mécanisme européen de stabilité, Pierre GRAMEGNA.

La fête du 20e anniversaire du LCGB-SESF, qui a eu lieu le 22 septembre 2023 au Conservatoire de la Ville de Luxembourg, a été accompagnée musicalement sous la direction de Gast WALTZING.

Gabriel DI LETIZIA, ancien président du LCGB-SESF, a accueilli les invités et a évoqué dans son discours l'histoire et la création du LCGB-SESF en tant que fédération du LCGB pour les salariés du secteur de la banque et des assurances et a jeté un bref regard sur les défis à venir.

L'ancienne Ministre des Finances Yuriko BACKES a parlé des enjeux de la place financière luxembourgeoise et du rôle important des salariés et des syndicats qui contribuent à ce que le Luxembourg reste un pays attractif pour les investissements. Elle a souligné que le modèle social luxembourgeois, avec sa tripartite, était un pilier important à cet égard.
Le directeur général du Mécanisme européen de stabilité (MES), Pierre GRAMEGNA, a ensuite posé un regard européen sur le secteur financier. Après avoir brièvement expliqué les raisons de la création du MES, il a souligné que le MES est un facteur important pour la stabilité du secteur financier européen.

Le président national du LCGB, Patrick DURY a pris la parole en conclusion. Il a remercié tous les membres qui ont permis au LCGB-SESF de se développer continuellement et de mener à bien son travail dans l'intérêt des salariés.

Dans le cadre du cocktail dînatoire qui a suivi, les invités ont pu passer en revue la soirée et fêter ensemble cet anniversaire.

JOURNÉE DES DÉLÉGUÉS DU SECTEUR PUBLIC

En date du 3 octobre 2023, la journée des délégués du LCGB-Secteur Public a rassemblé plus de 80 participants pour accueillir les nouveaux membres de la fédération et pour discuter de l'avenir des services publics.

À l'occasion de la journée des délégués du LCGB-Secteur Public, le LCGB a invité Thomas KATTNIG, membre du bureau fédéral de *younion_ Die Daseinsgewerkschaft*, syndicaliste autrichien spécialisé dans la politique européenne et internationale.

Dans son exposé « La fonction publique de demain : force et défis », il a démontré pourquoi l'Union Européenne doit rendre la transition numérique et écologique socialement équitable. Il a également souligné que les syndicats ont également un rôle à jouer dans la réalisation des objectifs climatiques et dans la création d'emplois et de formations verts.

Patrick DURY, président national du LCGB, a remercié dans son discours de clôture l'invité Thomas KATTNIG pour son exposé informatif et a souligné que le LCGB s'est fixé comme objectif de rester fidèle à sa devise « un temps d'avance sur demain ».

Le LCGB-Secteur Public remercie chaleureusement tous les délégués et membres pour leur participation à cette journée des délégués.

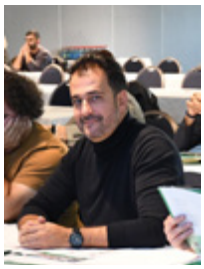

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les assemblées générales sont l'occasion de faire le point sur le travail accompli et les défis à venir.

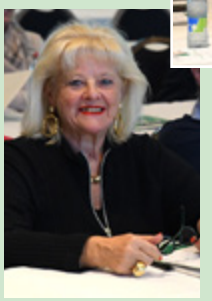

LCGB-SESF

Lors d'une assemblée générale extraordinaire le 5 octobre 2023, les personnes présentes ont remercié le président sortant du LCGB-SESF, Gabriel DI LETIZIA, pour son engagement de longue date au sein de la fédération. Par la suite, son successeur, Benoit MIGEAUX, qui est lui-même membre du LCGB-SESF depuis la création de la fédération, a été chaleureusement salué.

En vue des prochaines élections sociales de mars 2024, il a été rappelé aux participants de l'importance d'un travail intensif afin de défendre avec force les intérêts des salariés du secteur, maintenant et à l'avenir.

Dans son discours, Patrick DURY, président national du LCGB, a souligné le travail formidable de l'ancien président du LCGB-SESF, a abordé la crise de la construction et du logement et a insisté sur l'importance du modèle social.

Le LCGB-SESF remercie tous les délégués et membres pour leur participation à cette assemblée générale extraordinaire.

LCGB-ACAP

Fondé il y a plus de 20 ans, le comité LCGB-ACAP s'engage à défendre les intérêts des salariés du secteur bus. Par sa présence sur le terrain, sa représentativité majoritaire dans le secteur, son expertise technique et sociale, le LCGB-ACAP s'engage à fournir des réponses aux attentes des salariés et à anticiper les évolutions de la profession.

À l'occasion de son assemblée générale du 6 octobre 2023, le comité LCGB-ACAP a renouvelé son comité, passé en revue les activités des deux dernières années et a adopté un programme d'action pour les deux prochaines à venir. Sous le slogan « En route avec un temps d'avance sur demain ! », le comité se concentre notamment sur l'amélioration des conditions de travail et salariales des salariés du secteur et le renforcement des droits des salariés face à la digitalisation.

Dans ce contexte et afin de mettre l'homme au centre de son action, le comité LCGB-ACAP a besoin d'une assise aussi large que possible dans le secteur bus. En vue des prochaines élections sociales de mars 2024, le comité LCGB-ACAP vise à renforcer sa majorité, par un travail encore plus intensif sur le terrain et ceci dans le strict intérêt de tous les salariés du secteur.

L'ensemble des membres du comité LCGB-ACAP tient à remercier tous les participants à cette soirée riche en partage et échanges !

LCGB-SANTÉ, SOINS & SOCIO-ÉDUCATIF

Le 27 octobre 2023, le LCGB a invité Martin SCHAFFENRATH, membre du conseil d'administration de la caisse de santé autrichienne et membre du comité économique et social à Bruxelles, à une réunion extraordinaire.

A cette occasion, Martin SCHAFFENRATH a d'abord abordé les défis d'un délégué des secteurs hospitalier et socio-éducatif. Il a notamment mis l'accent sur la communication et la santé générale du personnel du secteur. Ensuite, il a abordé les évolutions futures des professions de la santé, qui doivent s'adapter notamment à la numérisation et à l'intelligence artificielle.

Les métiers de la santé sont en constante évolution en raison de divers facteurs, dont entre autres les progrès de la digitalisation et l'évolution des rôles et attributions des métiers de santé.

Le président national du LCGB rencontre les délégués de Bilia-Emond

Le 8 novembre 2023, le président national du LCGB, Patrick DURY, le secrétaire général du LCGB, Francis LOMEL, et le président de la fédération des garages Reinaldo CAMPOLARGO se sont rendus au garage de Bilia Emond.

Les représentants du LCGB se sont échangés avec les délégués sur différents sujets, notamment la situation actuelle, les élections sociales et l'importance du dialogue social pour avancer et trouver les solutions indispensables dans l'intérêt des salariés et de la pérennité des emplois. Ensuite, une visite du garage nouvellement construit s'est faite avec la délégation du personnel et la direction du garage. La conception du garage est également marquée par l'ergonomie et le bien-être du personnel. Le projet du nouveau garage s'est finalisé en octobre 2022.

1

2

3

4

5

6
LCGB
Kalenner 2024

7

8

9

10

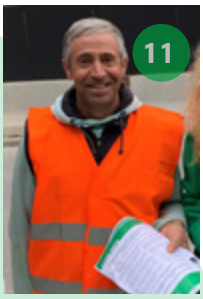
11

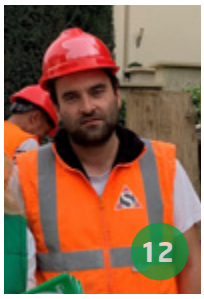
12

13

14

15
2024
2024
2024

16

Actions informatives

1	BGL
2	ISS
3	Express Services
4-7	LCGB-Nettoyage de bâtiments
8-13	LCGB-Construction & Artisanat
14	ONET
15	Atalian & Express Services
16	Rotarex
17-19	Luxair
20	Restopolis
21-22	WISAG
23	TP Netsisters
24	HRS
25	SAMSIC
26	CERATIZIT
27	ABSC

LCGB-Community, Structures Frontalières & Particulières

CONFÉRENCE SUR LE SUJET DU DIABÈTE

En date du 27 octobre 2023, la Commission LCGB-Community a organisé une conférence au sujet du diabète.

Les participants ont reçu des explications détaillées par l'invité Susanne KASER, professeur d'endocrinologie et de diabétologie à l'Université de médecine d'Innsbruck

Environ 80 membres ont participé avec grand intérêt et ont ensuite pris part à une discussion ouverte.

Une nouvelle adresse, un soutien assuré : Inauguration du bureau Info-Center de Thionville

Le LCGB a inauguré officiellement le 10 novembre 2023 son nouveau bureau frontalier situé à la place de la Gare à Thionville.

Depuis 15 ans, le LCGB dispose d'un bureau à Thionville pour fournir aide et assistance aux frontaliers français travaillant au Luxembourg. Avec son nouveau bureau, le LCGB compte encore mieux servir les frontaliers ayant besoin d'une aide syndicale (droit du travail, droit social, impôts, etc.).

Le bureau est ouvert tous les lundis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Les consultations ont lieu sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être fixés par téléphone (+352499424-1), par mail (rdv@lcgb.lu) et via l'application tonLCGB.lu.

Découvrez également notre offre « Harmonie Mutuelle »

FRONTALIERS BELGES LCGB-CSC

La Commission des Frontaliers Belges LCGB-CSC a élu un nouveau président.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Lors de la réunion de la Commission des Frontaliers Belges LCGB-CSC du 19 septembre, la commission a élu à l'unanimité Tristan ANTIPINE, délégué auprès de la banque Caceis (anc. RBC Investor Services) comme nouveau président.

Le LCGB et la CSC ont remercié l'ancien président Benoît MIGEAUX pour son travail qu'il a fait pendant des nombreuses années.

À cette occasion, la commission a fixé les réunions et activités des mois à venir, comme par exemple les soirées d'information sur la déclaration d'impôts luxembourgeoise, une information sur les élections sociales au Grand-Duché et aussi les entrevues entre les 3 commissions frontalières.

ENTREVUE

Le 20 septembre 2023, le secrétaire général du LCGB s'est réuni avec Tristan ANTIPINE, le nouveau président de la commission des frontaliers belges LCGB-CSC, pour un échange constructif.

Les priorités du LCGB et les objectifs pour les prochaines années y ont été discutés.

AGENDA DU LCGB

Reception de Nouvel An
Casino 2000 Mondorf
10 janvier 2024 - 19h00

Table Ronde - Intelligence artificielle
Casino 2000 Mondorf
24 janvier 2024 - 19h00

Excurion de 3 jours à Munich
23 mars 2024

POUR PLUS D'INFOS SCANNEZ-MOI

Le LCGB-Community organise régulièrement des activités, visites et excursions.

Visite du Parlement européen

Le 25 octobre dernier, le LCGB-Community a visité Buxelles, la capitale européenne. La délégation a été accueillie par notre collègue Marco WAGENER, qui est membre du comité exécutif du LCGB et membre du comité économique et social européen (CESE).

Ensemble, ils se sont rendus au Parlement européen, où des entretiens ont eu lieu avec les députées Isabelle WISELER-LIMA et Martine KEMP. Les questions et débats ont essentiellement porté sur les prochaines élections européennes et le risque d'une augmentation de la représentation des partis extrémistes, ainsi que sur les droits fondamentaux en général.

Les rapports avec le Comité économique et social européen et les partenaires sociaux ont également été évoqués.

Un entretien a ensuite encore eu lieu avec les collègues autrichiens du CESE Thomas KATTNIG et Martin SCHAFFENRATH.

VISITE DE LA SUPERDRECKSKËSCHT

En date du 28 septembre 2023, le LCGB-Community a organisé une visite auprès de la SuperDrecksKëscht à Colmar-Berg. Les participants ont reçu un aperçu du traitement des différentes sortes des déchets.

Le LCGB remercie l'entreprise et ses collaborateurs pour les explications reçues.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DU SYNDICAT AUTRICHIEN FCG AU LUXEMBOURG

Du 12 au 15 septembre 2023, une délégation de la FCG autrichienne, la Fraction des Syndicalistes Chrétiens de l'ÖGB, était en visite au Luxembourg.

Au programme commun avec le LCGB figuraient entre autres la visite de l'entreprise industrielle Ceratizit, un échange avec des représentants de la Chambre des salariés luxembourgeoise (CSL), ainsi que quelques entretiens avec différents délégués syndicaux du LCGB.

LA COOPÉRATION AVEC LA FCG S'APPROFONDIT

Dans le cadre de la coopération entre la Fraction des Syndicalistes Chrétiens (Fraktion Christlicher Gewerkschafterinnen und Gewerkschafter - FCG) d'Autriche et le LCGB, le Président national du LCGB, Patrick DURY, a reçu le 13 novembre 2023 la Présidente fédérale de la FCG, Abg.z.NR Mag. Romana DECKENBACHER, Bed, et le Secrétaire général de la FCG, Michael SCHEDIWY-KLUSEK.

Après une présentation du LCGB, de son fonctionnement et des services et prestations qu'il offre à ses membres, les syndicalistes ont profité de cette occasion pour s'échanger sur la situation sociale au Luxembourg, en Autriche et en Europe et pour expliquer leur engagement en faveur des salariés en ces temps de défis.

La présidente fédérale ainsi que le secrétaire général de la FCG et le président national du LCGB ont souligné l'importance d'une coopération renforcée entre les deux syndicats.

YOU'LL NEVER WORK ALONE.

Découvrez notre nouvelle série captivante où les salariés se questionnent sur **la CSL et les élections sociales 2024 !** Des situations loufoques et des interrogations hilarantes vous attendent.

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG

Scannez le QR code ou rendez-vous sur **www.csl.lu**

Impressum :

LCGB
11, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg

LCGB INFO-CENTER
✆ **49 94 24 222**
✉ **infocenter@lcgb.lu**

WWW.LCGB.LU